

Nombres de membres		
Afférents au CM	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	16	14

Date de la convocation
23 janvier 2024

Date d'affichage de la convocation
23 janvier 2024

Date d'affichage de la délibération

Objet de la délibération
Vente d'un véhicule communal

EXTRAIT N°07/2024  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BALAGNY SUR THERAIN

L'an deux mille vingt-quatre et le 01 février à 19h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. MARECHAL Philippe, Maire.

Présents : MARECHAL Philippe, LUGEZ Carine, MARMIN Philippe, ALMIENTO-MARTIN Christelle, ARHUR Sylviane, HERGLE Gilles, BAPTISTE Christophe, ANDRIES Christophe VERHOESTRAETE Jean Pierre, GUILLOU Marie Odile, MORELLE Isabelle, MONVOISIN Patrice

Pouvoirs : GERARD Elodie à ARHUR Sylviane, DUPAS Fabien à MARMIN Philippe

Absents excusés : ETHEVE Jean Victor, STIZ Catherine,

Secrétaire de séance : LUGEZ Carine

Monsieur le Maire, indique au Conseil Municipal que le véhicule RENAULT MASTER immatriculé 2814 YC 60, acquis par la collectivité le 27/05/1998, dont le kilométrage s'élève à ce jour à 152 989 kms, peut être vendu.

Après vérification des prix pratiqués sur le marché, il a été décidé de proposer un prix de cession de 1 500€. Monsieur CORROY Thierry ayant eu connaissance de cette cession a fait une proposition d'achat correspondant au prix demandé.

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

- AUTORISE M. le Maire à vendre en l'état le véhicule RENAULT MASTER pour un prix de cession de 1 500 euros à M. CORROY Thierry.
- AUTORISE M. le Maire à signer tous les documents relatifs à la cession du véhicule et à faire toutes les démarches après des autorités administratives compétentes.
- AUTORISE la sortie de l'inventaire du véhicule comme prévu par la délibération 36/2023 du 18 septembre 2023.

**ADOPTÉ** : 3 votes CONTRE  
11 votes POUR

Pour copie conforme,

Le 05/02/2024  
Le Maire,  
Philippe MARECHAL

